

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

Du concret pour protéger votre pouvoir d'achat

La crise sanitaire a des conséquences économiques et sociales qui se font déjà sentir et qui risquent d'être durables. C'est pourquoi la Municipalité s'est engagée comme vous le savez au côté des commerçants et des petites entreprises pour leur permettre de surmonter ces longues semaines de réduction voire d'interruption de leur activité. Les efforts de la mairie concernent naturellement l'ensemble des habitants et la production de 150 000 euros de chèques promo bonifiés ou les 30 euros de bons d'achat offerts aux aînés du Bel Âge en sont des exemples.

Lors du conseil municipal du 2 décembre, je proposerai au Conseil municipal de reconduire pour l'année 2021 des tarifs sans aucune augmentation pour de nombreux services aux aînés, les vacances intelligentes pour les enfants... Des réaffectations permettent également de renforcer le soutien du CCAS aux ménages les plus fragiles.

Avec le même esprit, les élus et services construisent un budget 2021 intégrant l'engagement pris de ne pas augmenter les impôts. Cette stabilité depuis 2008 montre combien la rigueur chaque année plus importante de la gestion municipale peut compenser les 12,16% d'inflation lissée sur cette période, avec toujours des investissements conséquents et sans réduction d'aucun service public municipal, bien au contraire.

C'est unis et solidaires que nous traverserons cette crise multiple en n'oubliant personne sur le bord de la route Covid19, et vous pouvez compter sur l'engagement total de la Municipalité !

Démocratie locale

Le Conseil de quartier de Surville a été constitué

Dynamiser la démocratie locale par l'implication citoyenne. Le 20 novembre, les membres du Conseil de Quartier de Surville ont été désignés lors d'un tirage au sort public, réalisé à la Maison pour Tous. Au total, 44 candidatures d'habitants et 23 d'associations et entreprises avaient été déposées. Citoyens et acteurs locaux, les 24 membres vont désormais participer à la co-construction de leur quartier avec la municipalité.

TIRAGE AU SORT

Vendredi dernier, c'est un tournant important qui a été pris pour la vie des habitants du quartier de Surville. Comme souhaité par la nouvelle Municipalité et décidé lors du conseil municipal du 30 septembre, un Conseil



de Quartier a été créé afin de permettre aux citoyens de participer aux décisions d'action publique les concernant. Après un appel à candidature auprès des habitants du périmètre «prioritaire» (défini par l'État) et des entreprises et associations de l'ensemble du territoire montereais, deux collèges de 12 membres chacun ont été désignés. En raison des conditions sanitaires actuelles, le tirage

au sort public a été retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville, en présence d'Ertan Belek, adjoint délégué au quartier de Surville, Yasmina Ivakhoff, adjointe déléguée à la participation citoyenne, à l'évaluation des politiques publiques et à la modernisation de l'action publique, Jean-Salem Sakkouri, délégué du Préfet et l'équipe municipale dédiée aux politiques publiques.

MISSIONS

L'enjeu majeur du Conseil de quartier de Surville est de bâti une démarche de co-construction de l'action publique en s'appuyant sur la vision partagée des habitants, l'expertise de spécialistes et la mobilisation des élus. Cet espace consultatif, animé par Ertan Belek, a ainsi vocation à devenir un véritable lieu d'échanges et de création, permettant aussi de travailler en lien avec l'ensemble des quartiers de la commune. En effet, lors du prochain conseil municipal du 2 décembre, la Municipalité votera la création de 10 assemblées de quartiers permettant à tous les habitants de participer concrètement aux décisions et aux actions impactant leur environnement direct, et de créer des interactions entre les différents quartiers de la commune.

Noël à Montereau

Le marché de Noël aura bien lieu !

À cause de ce satané virus, de nombreuses manifestations ont été annulées. Mais il en est une qui pourra malgré tout se tenir : le Marché de Noël ! Les 5 et 6 décembre prochains, les échoppes blanches investiront la place du Marché au Blé pour le plus grand bonheur de tous. Artisanat et produits locaux s'y retrouveront au gré d'une quinzaine de stands : Champagne, foie gras, saumon fumé, miel, pain d'épices, huîtres, décos, produits italiens, bonnets, écharpes et gants... L'occasion pour tous de trouver de bonnes idées de cadeaux pour toute la famille. Une bonne



nouvelle n'arrivant jamais seule, les traditionnelles illuminations viendront insuffler la féerie des fêtes de fin d'année dans notre chère et belle Cité.

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DÉCEMBRE (10H-18H)
Place du Marché au Blé
Entrée libre

Commerce

Chèques promo : la bonne affaire

Dépêchez-vous, ils partent comme des petits pains. Depuis le lancement de l'opération, les chèques promos «Unis et solidaires» remportent un franc succès. Comment ? Vous n'étiez pas au courant ? Jusqu'au 19 décembre 2020, vous avez la possibilité d'acheter en ligne des chèques bonifiés à hauteur de 50% par la mairie, que vous pourrez ensuite dépenser entre le 30 novembre 2020 et le 30 juin 2021 dans les commerces montereais partenaires. Pour l'achat d'un chèque de 10 euros, la Ville augmente sa valeur à 15 euros. Intéressant non ? Dès maintenant, sélectionnez le



ou les commerce(s) de votre choix et achetez vos chèques promo sur : www.montereau-chques-promo.fr

**DU 25 NOVEMBRE
AU 2 DÉCEMBRE 2020**

**DANS TOUT
L'ESPACE
PUBLIC :**



NOS P'TITES INFOS...

#StopCovid PRÉCONISATIONS

Seul le respect des préconisations de gestes «barrières» permettra de limiter la propagation du Coronavirus Covid-19 :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les déplacements et les contacts
- porter un masque de protection dans l'espace public.

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19, restez à domicile, évitez les contacts,appelez votre médecin traitant puis faites vous tester. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, **appelez le SAMU - Centre 15.**

PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)

#StopCovid TOUSANTICOVID : L'APPLI À TÉLÉCHARGER !

Casser les chaînes de transmission de la COVID-19 est plus que jamais indispensable. Dans ce contexte, l'application TousAntiCovid vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à accélérer leur prise en charge. En cela, TousAntiCovid complète l'arsenal des mesures barrières déjà existantes face à la COVID-19. Son usage s'avère particulièrement utile dans des lieux où la concentration de personnes rend le respect de la distanciation sociale difficile à mettre en œuvre.

Le lien à télécharger :
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid>

#StopCovid LIMITEZ VOS DÉPLACEMENTS !

Une attestation est obligatoire pour tout déplacement. Pour se la procurer, rendez-vous sur :

<https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>
Pour ceux qui n'ont pas de moyen de téléchargement ou d'impression, des versions imprimées sont disponibles dans les différents accueils des services publics municipaux de Montereau.

#StopCovid TÉLÉTRAVAILLEZ EN TOUTE TRANQUILLITÉ !

La Ville met à disposition 2 espaces éphémères de télétravail. Leur accès est gratuit et ouvert à tous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Comment ça se passe ? Vous venez avec votre ordinateur. Vous vous enregistrez à l'accueil pour obtenir les codes de connexion Internet. Puis, vous vous mettez au travail.

INFOS :
Salle Séminoroff (Halle Nodet) - 5 bd du Maréchal Leclerc
Tél : 01 64 70 38 95
Maison Pour Tous - 4, rue Jules Ferry
Tél : 01 64 32 74 56

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès
Tél. 01 64 70 44 00
Mairie annexe - 3, rue André Thomas
Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :
montereau77.fr



Tribunes libres

LISTE «EN AVANT MONTEREAU»

Construire l'avenir de Montereau avec vous
Lors du conseil municipal du 2 décembre, la Municipalité adoptera plusieurs délibérations qui permettront dès 2021 de vous associer aux décisions importantes pour l'avenir de Montereau : les Assemblées de quartier pour écrire avec tous les habitants l'avenir de leur environnement immédiat, l'AGORA pour s'appuyer sur le savoir de personnalités expertes et expérimentées, le Club des entrepreneurs pour dynamiser l'activité économique et l'attractivité locales, le Conseil des jeunes pour faire fructifier positivement l'énergie de la jeune génération, les Ambassadeurs de la réussite pour partager les expériences et les succès...

Rassembler, dialoguer, expliquer pour partager le sens de l'action publique. La démarche est déjà engagée avec la naissance du Conseil de quartier de Surville ou encore la signature de 3 accords sociaux avec le personnel communal pour moderniser l'organisation du travail et renforcer le soutien en matière de santé, dans un cadre de dialogue et de démocratie sociale inédite dans notre mairie. Des propositions de campagne aux actes, ENSEMBLE nous allons plus loin !

Yasmina Ivakhoff, adjointe déléguée à la participation citoyenne - Evelyne Henriot, conseillère déléguée aux relations avec les entreprises - Audrey Sainte-Rose, conseillère déléguée au Conseil des jeunes et aux Ambassadeurs de la réussite - Ertan Belek, adjoint délégué au quartier de Surville et aux liens inter quartiers - Majdouline El Abidi, adjointe déléguée au dialogue social

LISTE «VIVRE AU CONFLUENT»

Groupe «Montereau Confluence»

URGENCE

De nombreux cas de Covid 19 nous sont signalés au sein du personnel communal particulièrement exposé face à la maladie qui prospère. À ce stade, il est impossible d'obtenir la moindre statistique sur le pourcentage d'agents municipaux atteints ce qui crée bien des inquiétudes. Nous souhaitons, afin de protéger les agents et les usagers de la ville, qu'une action de dépistage systématique soit organisée, sans plus tarder, pour les agents communaux qui ont besoin d'être rassurés. Par ailleurs il semble que les mesures de protection du personnel communal doivent dans de nombreux cas être renforcées. Par ailleurs nous souhaitons que la mairie puissent prendre en compte la difficulté de nombreux habitants qui ne peuvent s'isoler en cas de Covid, faute de place dans leur logement. Il serait urgent que la mairie loue des chambres d'hôtel pour ces personnes et leur assure la livraison de repas afin d'éviter, en protégeant les personnes atteintes, la propagation du virus. Nous faisons confiance au docteur Guy Setbon, maire adjoint en charge de la santé pour superviser cette action urgente de protection.

Yves Jégo pour le groupe Montereau Confluence

Groupe «Les Indépendants»

Nous saluons la mise en place par la Ville des «Montereau Chèques Promo» qui va sûrement permettre de soulager les commerçants.

En ces temps difficiles pour l'ensemble des commerces de proximité, toute aide est la bienvenue pour soutenir nos commerces monterelais.

Marianne Moignard et Sébastien Lombard
groupedesindependantsmontereau@gmail.com

Covid-19

Les dernières annonces !

Le virus SARS-Cov2 perd du terrain en France. Le Président de la République a fait de nouvelles annonces ce mardi 24 novembre dans son allocution télévisée. Il a indiqué un allégement des restrictions imposées aux Français depuis plusieurs semaines pour affronter la 2^e vague de la Covid-19. Cet assouplissement va se faire en 3 étapes. Les autorisations de se déplacer restent malgré tout obligatoires.

ÉTAPE 1

À partir du 28 novembre :

- › Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h, protocole sanitaire strict
- › Promenade et activité physique en extérieur autorisées dans un rayon de 20 km et pour 3 heures
- › Activités extrascolaires autorisées en extérieur
- › Offices des cultes strictement limités à 30 personnes

ÉTAPE 2

À partir du 15 décembre (si les objectifs sanitaires sont atteints) :

- › Fin du confinement



- › Couvre-feu instauré de 21h à 7h sur l'ensemble du territoire, à l'exception des 24 et 31 décembre
- › Activités extrascolaires en intérieur autorisées
- › Ouverture des salles de cinéma, théâtres, musées dans le cadre de protocoles sanitaires stricts.

ÉTAPE 3 :

À partir du 20 janvier (si les objectifs sanitaires sont atteints) :

- › Ouvertures des restaurants et des salles de sport
- › Reprise des cours intégralement en présentiel au lycée, puis 15 jours plus tard dans les universités.

Solidarité

Don du sang : il y a urgence !

La prochaine collecte organisée à Montereau aura lieu le samedi 28 novembre de 10h30 à 16h à la salle François Mitterrand. Attention, en raison des protocoles sanitaires en vigueur, il est désormais obligatoire de s'inscrire et de prendre rendez-vous en ligne pour participer à la collecte. La crise sanitaire du Covid-19 désorganise fortement la collecte de sang, les réserves ne se reconstituent pas de manière satisfaisante. Le seuil de poches de globules rouge en réserve a atteint son plus bas niveau depuis... 10 ans ! L'Etablissement Français du Sang appelle donc solennellement à la mobilisation de tous pour faire face à cette situation préoccupante et rehausser rapidement les réserves en produits sanguins. Donner son sang prend peu de temps, 1 heure suffit pour sauver 3 vies !



Prise de rendez-vous en ligne : mon-rdv-dondessang.efs.sante.fr
NB : ne pas venir à jeun, se munir obligatoirement de sa carte de donneur ou d'une pièce d'identité (pour le 1^{er} don)

Service civique

Engagez-vous !

Vous êtes motivé, vous souhaitez vous engager au service de la collectivité ? La Ville de Montereau recherche une personne en service civique pour aider au coaching des jeunes de la Digitale Académie. Durant 7 mois, 30 heures par semaine, vos missions consisteront notamment à élaborer un planning d'études, aider à la recherche de documents en ligne, rechercher des conférenciers, animer des cafés-débat sur des thèmes d'actualités, élaborer des projets vidéo, aider à la maîtrise des techniques de l'oral... S'agissant de coaching d'étudiants, il vous faudra au minimum détenir



un Bac+2. Le poste est à pourvoir dès le 1^{er} décembre 2020.

Intéressés ?
Envoyez CV et lettre de motivation à :
Hôtel de Ville
54, rue Jean Jaurès
77130 Montereau
ou par courriel : secretariatdrh@ville-montereau77.fr

Salubrité publique

Chaque semaine, le 7/7 propose un focus sur l'un des points clé du nouvel arrêté de salubrité publique.

Jets de nourriture aux animaux

La présence d'animaux en ville peut entraîner des désagréments pour la population, notamment des nuisances sonores et des fientes en très grand nombre. Ainsi le nouvel arrêté de salubrité publique stipule qu'il est formellement interdit de nourrir les animaux errants tels que les pigeons et les chats. Cela augmente en effet le risque de prolifération de nuisibles tels que les rats, pigeons et autres rongeurs. Dans ce domaine, il y a 2 règles à respecter :



› ne pas jeter ou déposer des graines ou nourriture en tout lieu public pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. Cette

interdiction est également applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble.

› Les aires et récipients divers pour animaux domestiques, doivent être vidés complètement et nettoyés une fois par semaine au moins.

Comme nous nous évertuons à le répéter chaque semaine, la salubrité de notre commune est véritablement l'affaire de tous.

Etat Civil

Bienvenue aux enfants nés à Montereau

Adeline BRIAUT né le 8 novembre 2020

Ali BELANA né le 12 novembre 2020

Kélyan MARAZIN né le 11 novembre 2020

Décès

Houria GRABSI épouse GRABSI, 83 ans

Andrée MONTALESCOT épouse MONGNET, 95 ans

Michelle MONMARCHE veuve TERRASSE, 96 ans

Jacques DUPARD, 87 ans

Raymonde ROBIN veuve VAMBAIRGUE, 93 ans

Lucienne DAMOTTE épouse LARUE, 84 ans

Clément GIRARDEAU, 85 ans

Joseph CASTIGLIONE, 72 ans

Offre d'emploi

CHAUFFAGISTE (H/F)

Missions :

- Suivi, entretien, dépannages, montage, installation du matériel de chauffage (chaudières fioul et gaz, brûleur, régulation)
- Gestion de la relation client
- Relation avec les fournisseurs
- Suivi du matériel (gestion des stocks, inventaires, chiffrages, commandes d'outillage)
- Respect des règles de sécurité

Postulez directement via : stepstone.fr

Retrouvez plus de 1000 offres d'emploi sur Montereau et dans un rayon de 20 km via la plateforme «Jobijoba» consultable gratuitement sur montereau77.fr.

Montreuil le 7 sur 7

Travaux sur le réseau ferré

INTERRUPTIONS DE CIRCULATION

En raison des travaux sur la branche Melun / Montereau via Héricy, la SNCF nous informe que les 28 et 29 novembre, aucun train ne circulera de samedi matin à dimanche soir. Des bus de substitution seront mis en place.

#StopCovid

PRENONS DES NOUVELLES

Si vous-même ou un membre de votre famille se trouve en situation d'isolement ou de fragilité, la mairie vient prendre régulièrement de vos nouvelles.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez le service municipal du Bel Âge au 01 64 70 44 69.
- Vous-même ou la personne de votre famille est alors inscrite sur la liste du Plan Local d'Alerte.
- Un contact téléphonique régulier permet de s'assurer de la santé des personnes ainsi inscrites.

#StopCovid

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

La Ville dispose d'un service de portage de repas à domicile. Les personnes âgées, fragiles ou vulnérables peuvent s'inscrire pour en bénéficier.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez au service municipal du Bel Âge : Tél. 01 64 70 44 69. Un agent municipal se présente à votre domicile pour enregistrer votre demande, dans le respect des règles de sécurité sanitaire. Vous passez commande de vos repas !

#StopCovid

PORTAGE DES COURSES

La mairie propose un service exceptionnel de portage des courses.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez en mairie pour organiser l'heure de vos courses : Tél. 01 64 70 54 36.
- Vous faites vos courses vous-mêmes (drive ou directement chez les commerçants). Vous les réglez. Un agent municipal récupère vos courses en caisse et les transporte jusqu'à votre domicile.
- Vous contrôlez votre marchandise et validez le dépôt.

Concours photo

«FIERS DE MONTEREAU, UNIS ET SOLIDAIRES»

«Fiers de Montereau, unis et solidaires». Portraits, scènes de vie, héros du quotidien en action... en cette période particulière, les occasions de mettre à l'honneur toute l'humanité et la fraternité de notre chère et belle cité ne manquent pas. Alors si vous avez l'œil et que vous savez saisir l'instant, emparez-vous de votre appareil photo ou de votre Smartphone et participez au grand concours photo organisé par la Ville. Tous les clichés sont acceptés pourvu qu'ils soient de bonne résolution (3500x2500 pixels minimum). De nombreux lots sont à gagner !

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 11 décembre, envoyez vos clichés et vos coordonnées uniquement via wetransfer.com sur : montereauphoto@gmail.com (8 photos par candidat)

Plus d'infos et règlement sur : montereau77.fr

Violences conjugales

LES NUMÉROS D'URGENCES

En cas d'urgence et de danger immédiat pour vous, un(e) proche ou un(e) voisin(e) :

Appeler la police/gendarmerie au 17 (accessible 24h/24, 7j/7).

URGENCE 114 : appel d'urgence pour sourds et malentendants. Vous êtes victime ou témoin, en situation d'urgence, contactez URGENCE 114 par viso, tchat, SMS ou fax accessible gratuitement 24h/24, 7j/7). Des agents de régulation gèrent votre appel et contactent le service d'urgence le plus proche.

Si vous vivez des violences conjugales et que vous souhaitez fuir, vous pouvez appeler le 115 (hébergement d'urgence) et expliquer les violences que vous vivez.

Vous pouvez désormais donner l'alerte dans une pharmacie qui alertera tout de suite les forces de l'ordre. Si le conjoint violent est présent dans l'officine, vous pouvez utiliser le code «Masque 19» devant le pharmacien.

Pour un conseil ou une écoute anonyme, gratuite et confidentielle :

Le 3919 «Femmes Violences Information» : accessible du lundi au vendredi (9h-22h) et le samedi, dimanche et jours fériés (9h-18h).

En cas de violences sexuelles, appeler le 0 800 05 95 95 du lundi au vendredi de 9h à 19h.

Ligne d'écoute pour les femmes victimes de violences en situation de handicap : 01 40 47 06 06, le lundi (10h-13h et 14h30-17h30) et le jeudi (10h-13h). Les femmes déficientes auditives peuvent écrire sur le mail: ecoute@fdfa.fr

Pour les enfants (co)victimes de violences : appeler le 119, numéro gratuit 24h/24, 7j/7.

Les forces de l'ordre en action

Depuis le mois de septembre, la Police municipale a dressé 11 procès-verbaux pour des dépôts sauvages dont 6 en flagrant délit.